

Responsable d'organismes d'intervention sociale et services à la personne

RNCP30382 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	332
Formacode(s)	44037
Code(s) ROME	K1403, K1206, K1202
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	17/04/2023

Certificateur(s)

ASKORIA · SIRET : 79296161700018

Partenaires habilités

10 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 10 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACADEMIE DES SERVICES A LA PERSONNE	49977497400038	Former et organiser l'évaluation
ANTEE FORMATION	47960778000042	Former et organiser l'évaluation
A.V.I. CONSEIL	75269660900029	Former et organiser l'évaluation
A.V.I. CONSEIL	75269660900037	Former et organiser l'évaluation
ELKAE	83829621800012	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT SUPERIEUR DE DESIGN DE SAINT MALO	83333283600026	Former et organiser l'évaluation
INTERVENTION FORMATION ACTION RECHERCHE	48318752200055	Former et organiser l'évaluation
LCMG CONSULTING	81240949800019	Former et organiser l'évaluation
MAISON FAMILIALE RURALE D'EDUCATION ET D'ORIENTATION DU BLAYAIS	33471049800018	Former et organiser l'évaluation
SCHOLAR FAB ORGANISATION	44492238900010	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Responsable d'organismes d'intervention sociale et services à la personne est reconnu pour former les directeurs(trices) d'établissement ou de service de l'intervention sociale, les responsables d'agences service à la personne au regard du décret portant obligation de qualification des dirigeants(es).

Le Responsable d'organismes d'intervention sociale et services à la personne s'inscrit dans une dynamique éthique, garant de la qualité du service à l'utilisateur-client et mobilise les compétences techniques nécessaires à l'exercice de la fonction dans cet esprit. Il pilote un dispositif au bénéfice d'une population visée, dans un environnement légiféré et réglementé. (Politiques sociales, droit du travail, droit des sociétés) Il inscrit l'établissement/le service dans l'offre globale du territoire. Pour cela il doit avoir une lecture stratégique de l'environnement afin de créer les interactions entre les différents acteurs pour développer une prestation en cohérence avec les besoins et l'offre.

Il est responsable de l'élaboration et du pilotage stratégique pour la mise en œuvre du projet d'établissement ou projet d'entreprise ou de service. Il représente l'établissement/service auprès des différentes instances institutionnelles (organismes tarificateurs, instances prononçant les autorisations à fonctionner, ...)

Il mobilise et coordonne les moyens humains, financiers, matériels et logistiques.

Il construit et met en œuvre la politique de communication interne et externe nécessaire à la mise en œuvre du projet.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Il est garant d'une prestation de service de qualité, ajustée en continu aux besoins et évolutions de la population, du contexte réglementaire et juridique et économique, et de l'environnement dans lequel s'inscrit l'activité de la structure.

Il conçoit et pilote le projet de l'établissement/entreprise/service

Il élabore, et met en œuvre la politique de Gestion des Ressources Humaines au service de la mise en œuvre du projet d'établissement/entreprise. Il crée les conditions d'un management éthique dans le respect de la qualité de vie au travail.

Il assure la Gestion économique et logistique au service de la mise en œuvre du projet d'établissement/entreprise/service.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées :

1. Conception et développement d'une prestation de service de qualité au bénéfice des usagers/clients

Le (la) titulaire est capable de :

- Mener une analyse marketing en identifiant les enjeux stratégiques ;
- Concevoir et faire évoluer l'offre de service en direction de la population cible dans un positionnement de directeur(trice) ;
- Identifier les outils, supports à disposition du directeur(trice) pour contrôler, évaluer la pertinence de l'offre de service ;
- Maîtriser une démarche de diagnostic transférable à tous les secteurs d'activité de l'intervention ;
- Identifier et analyser les enjeux des secteurs d'intervention ;
- Identifier et analyser les enjeux pour les personnes concernées/clients.

2. Management et Gestion des Ressources Humaines

Le (la) titulaire est capable de :

- Mobiliser les cadres réglementaires de référence en matière d'animation et de gestion RH ;
- Concevoir une politique RH en lien avec la mise en œuvre du projet d'établissement/service/entreprise ;
- Traduire cette politique dans une stratégie et un plan d'action pour un management humain des ressources ;
- Identifier et mobiliser des outils techniques pertinents pour assurer le management (entretiens professionnels, techniques de réunion, gestion de conflits) ;
- Créer les conditions d'une dynamique éthique au sein de l'organisation.

3. Gestion économique, financière, administrative et logistique

Le (la) titulaire est capable de :

- Concevoir et mettre en œuvre une stratégie financière au service de la mise en œuvre du projet d'établissement ;
- Identifier et mobiliser des outils techniques pertinents pour assurer la gestion économique et administrative d'une structure ;
- Gérer les moyens matériels et techniques au service du projet d'établissement ;
- Développer des stratégies de financement.

4. Définition et conduite stratégique de projet d'établissement/entreprise/service

Le (la) titulaire est capable de :

- Elaborer et mettre en œuvre le projet d'établissement ;
- Conduire le changement pour adapter l'offre de service et l'organisation qui la produit aux évolutions de la population cible et aux mutations de l'environnement ;
- Tenir un positionnement de directeur(trice) en l'adaptant au contexte singulier de son exercice pour un établissement ou service donné ;
- Piloter la démarche d'amélioration continue de la qualité.

Blocs de compétences

RNCP30382BC01 — Conception et développement d'une prestation de service de qualité au bénéfice des usagers/clients

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Traduire la politique de la structure gestionnaire en prenant en compte le cadre de référence politique, réglementaire et économique en orientations stratégiques et plans d'actions ;
- Construire une démarche stratégique pour redéfinir l'offre de service, en prenant en compte les évolutions des publics (demandes et besoins) et inscrire l'établissement/entreprise dans une dynamique territoriale ;
- Organiser la communication externe et entretenir les relations avec les acteurs économiques et institutionnels ;
- Identifier les coopérations possibles et construire les partenariats nécessaires pour renforcer la pertinence et l'efficacité de l'action ;
- Piloter la démarche d'amélioration continue pour garantir une qualité de service.

Modalités d'évaluation :

Soutenance individuelle (30 mn) devant un jury d'un dossier étude de marché reprenant les éléments de la population (besoins et demande), du cadre, du contexte de l'action et de l'offre sur le territoire.

RNCP30382BC02 — Définition et conduite stratégique de projet d'établissement/entreprise/ service

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Concevoir et conduire stratégiquement le projet d'établissement en associant toutes les parties prenantes tant à l'interne qu'à l'externe

Modalités d'évaluation :

Deux épreuves compensables :

Soutenance orale devant un jury du dossier « parcours personnalisé de formation » (coef.1)

Un mémoire professionnel de 50 à 80 pages et une soutenance orale de 30 mn devant un jury de professionnels (coef.3). Ce mémoire communique la démarche projet de la place du directeur/trice, du diagnostic de départ à la proposition d'un plan d'action opérationnel.

Le processus de certification par la voie de la VAE repose sur la production d'un dossier écrit (livret 2) et sa soutenance orale devant un jury. Ce dossier présente des situations professionnelles en lien avec les 4 blocs de compétences du titre.

RNCP30382BC03 — Management et gestion des Ressources Humaines

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Garantir un management humain des ressources permettant la participation de chacun à la mise en œuvre du projet d'établissement ;
- Assurer la gestion administrative du personnel dans le respect du Droit du travail et des conventions collectives ;
- Concevoir et piloter la communication interne (systèmes d'information, outils de communication) ;
- Mettre en œuvre une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ajustée aux besoins ;
- Définir et mettre en œuvre la politique de formation des salariés ;
- Animer le dialogue social avec les instances représentatives du personnel.

Modalités d'évaluation :

Deux épreuves compensables :

Epreuve individuelle sur table de 4 h (coef.1)

Soutenance d'un exposé collectif de 30 mn (coef.1)

Dans ces deux épreuves est évaluée la capacité d'analyse, de prise de décision et de structuration d'une réponse cohérente. La capacité d'analyse s'apprécie à travers la pertinence d'un discours construit à partir des éléments constituant le diagnostic.

La prise de décision attendue implique un engagement dans l'action. Cette cohérence sous-entend que les différents éléments qui concourent à proposer une solution, sont articulés entre eux et contextualisés.

RNCP30382BC04 — Gestion économique, financière, administrative et logistique

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Elaborer et assurer le suivi des budgets ;
- S'inscrire dans une démarche CPOM, (contrat pluri annuel d'objectifs et de moyens) pour définir ou contribuer à définir la stratégie d'action pluri annuelle ;
- Répondre à des appels d'offres dans la démarche de répondre au plus près des besoins des personnes ;
- Assurer la gestion administrative dans le respect de la réglementation en vigueur ;
- Prévoir l'adaptation et l'évolution des biens immobiliers et le cas échéant la programmation, le suivi et la réception des travaux ;
- Mettre en œuvre une politique en faveur du bien-être au travail (prévention des risques et promotion de la qualité de vie au travail).

Modalités d'évaluation :

Deux épreuves compensables :

Epreuve individuelle sur table de 4 h (coef.1)

Soutenance d'un exposé collectif de 30 mn (coef.1)

Dans ces deux épreuves est évaluée la capacité d'analyse, de prise de décision et de structuration d'une réponse cohérente. La capacité d'analyse s'apprécie à travers la pertinence d'un discours construit à partir des éléments constituant le diagnostic.

La prise de décision attendue implique un engagement dans l'action. Cette cohérence sous-entend que les différents éléments qui concourent à proposer une solution, sont articulés entre eux et contextualisés.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur de l'intervention sociale, Service d'aide et d'accompagnement à domicile, Service à la personne

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Directeu(trice)r, directeur(trice) Adjoint d'établissement (EHPA/EHPAD, Résidences seniors, MECS, ESAT, IME, Centre social, CHRS, Crèches...)

Directeur(trice) de service d'aide à domicile, SPASA, SSIAD

Responsable d'agence Service à la Personne

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Décret n° 2007-221 du 19 février 2007 relatif aux modalités de délégation et au niveau de qualification des professionnels chargés de la direction d'un ou plusieurs établissements ou services sociaux ou médico-sociaux (J.O. du 21 février 2007)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)

Élevée (4/5)

Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.

Facteurs principaux

Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Manque de main-d'œuvre disponible

Salaire médian (mensuel)	1 726 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (34 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs · tension 5/5 (Très élevée) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	88 700
Jugés difficiles à recruter	46 %
Emplois saisonniers	50 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Des directeurs(trices) en fonction, des experts formateurs

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 934 €
Selon la branche	6 756 € – 7 110 €
Prise en charge	Branches concernées
6 934 €	Valeur par défaut · 211 branches
7 110 €	CPNEFP Mutualité
6 756 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	17/04/2023
--	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP17992

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30382/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	17
Parcours menés à terme	27
Taux d'achèvement	159 %
Période	03/2022 – 09/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	49
Montant total engagé	189 109 €
Coût moyen par dossier	3 859 €
Durée moyenne	806 h
Période	01/2020 – 04/2023
France compétences	59 %
France Travail	29 %
Reste à charge titulaire	10 %
Régions	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.